



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont faiblement représentés: 14,6 % contre 18,8 % pour l'ensemble de l'OMPL.
- La proportion de professions intermédiaires est plus importante (36,1 %) et dépasse la part observée pour l'ensemble de l'OMPL (32,8 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui de l'OMPL (44,1 % contre 43,5 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

### Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Source: Insee, DADS 2019.



**Catégorie sociale:** la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches professionnelles des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



### Secteur santé

#### Branches professionnelles



Cabinets dentaires libéraux



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cabinets et cliniques vétérinaires



## EMPLOIS RÉPARTIS ENTRE LE SOUTIEN ET L'EXERCICE DU MÉTIER

- 49,8 % des salariés de la branche réalisent des activités de soutien dans leur emploi.
- Ils sont 28,1 % à exercer une activité de soutien à l'entreprise.
- 49,7 % ont des activités liées au métier de l'entreprise. 36,4 % l'exercent en partie.

## Répartition des salariés par type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2019.



**Exercice total du métier :** salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

**Exercice partiel du métier :** salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

**Soutien au métier :** salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

**Soutien à l'entreprise :** salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).

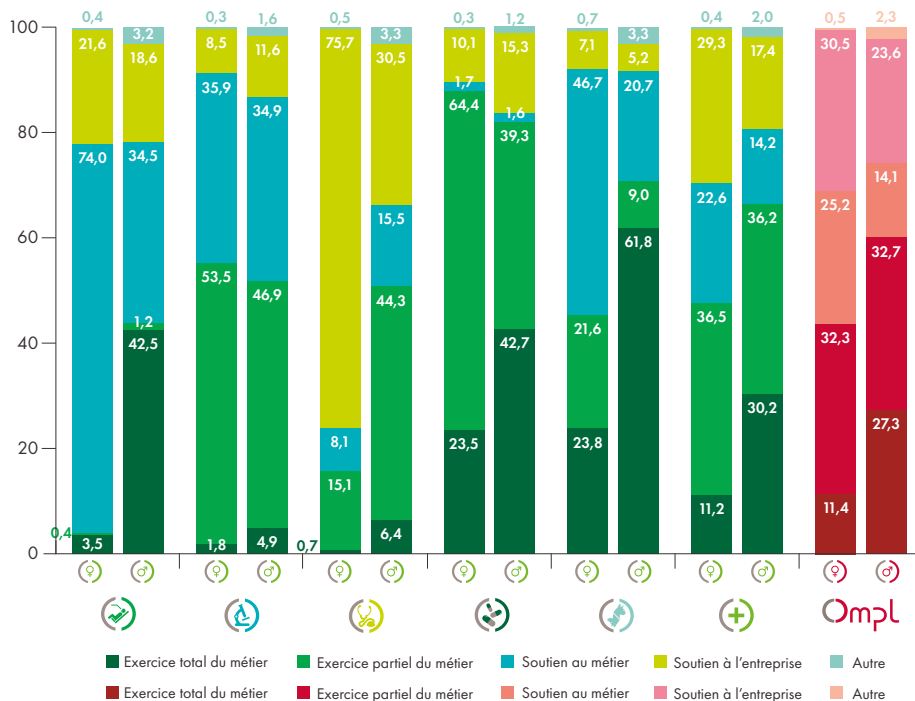


### MÉTIERS DÉPENDANT DU GENRE

Près de la moitié des emplois du secteur sont en prise directe avec le métier de l'entreprise (exercice total ou partiel du métier par les salariés).

Néanmoins, un effet du genre existe : 47,7 % des femmes exercent un emploi de ce type contre 66,4 % des hommes.

### Répartition des salariés par type de métier et genre (%)



Source: Insee, DADS 2019.

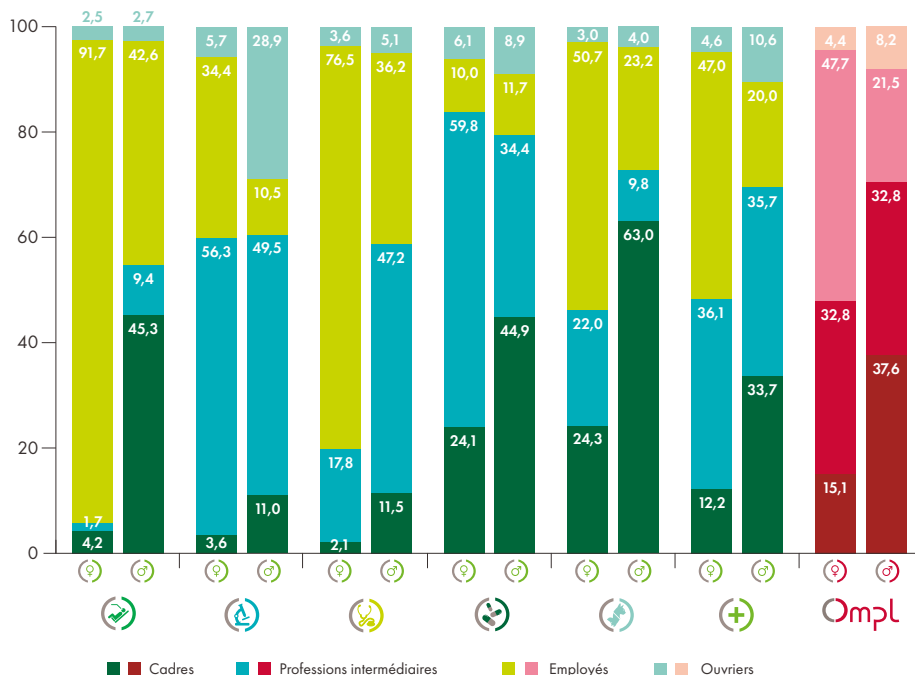


### FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

Pour les femmes du secteur, la part des employées est relativement importante.

Elle atteint 47,0 % contre 20,0 % seulement pour les hommes.

### Répartition des salariés par catégorie sociale et genre (%)



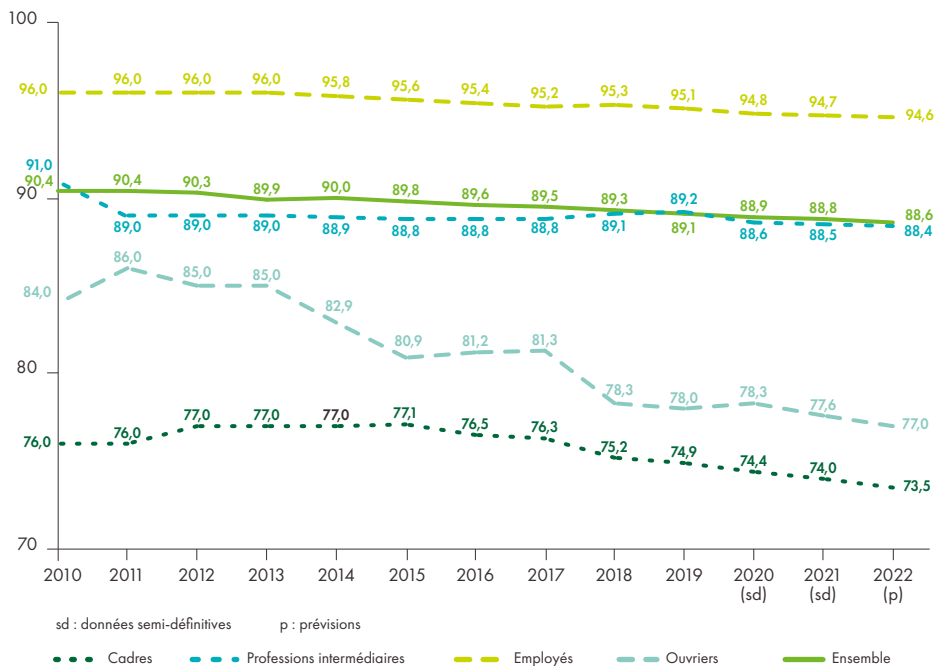
Source: Insee, DADS 2019.



## LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2010, la part des femmes dans l'emploi du secteur régresse légèrement jusqu'en 2019. Cette tendance semble se poursuivre selon les prévisions effectuées pour les années 2020 à 2022.

## Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)



## DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie de manière notable d'une région à l'autre. Ainsi, la part des employés est maximale pour les DOM (49,8 %), mais son minimum est atteint pour la Normandie (42,0 %).

## Répartition des salariés par catégorie sociale et région (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé <sup>1</sup>
Auvergne-Rhône-Alpes	15,0	37,1	43,9	4,0	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	14,3	37,7	42,6	5,3	0,6
Bretagne	14,5	37,1	42,9	5,5	0,0
Centre-Val de Loire	12,0	39,9	42,5	5,6	0,2
Corse	12,4	39,4	42,2	5,4	1,3
DOM	8,9	32,7	49,8	8,5	0,0
Grand Est	13,6	36,5	44,0	5,9	0,2
Hauts-de-France	14,9	36,3	42,4	6,4	0,0
Île-de-France	18,5	30,0	46,9	4,6	0,0
Normandie	14,5	36,8	42,0	6,7	0,2
Nouvelle-Aquitaine	13,8	38,3	42,7	5,3	0,1
Occitanie	13,3	37,2	44,5	5,0	0,0
Pays de la Loire	14,0	39,2	42,9	3,9	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13,2	38,0	43,6	5,1	0,0
<b>(+)</b>	<b>14,6</b>	<b>36,1</b>	<b>44,1</b>	<b>5,2</b>	<b>0,0</b>
<b>Ompl</b>	<b>18,8</b>	<b>32,8</b>	<b>43,5</b>	<b>5,0</b>	<b>0,0</b>

Source : Insee, DADS 2019.

<sup>1</sup> : non déterminé pour cause de secret statistique.